

Aides sociales

Carte de transport

Cette demande se fait uniquement au CCAS.

Si vous êtes âgés de plus de 65 ans et non imposable sur le revenu, ou si vous êtes reconnus handicapés à 80% par la CDAPH, ou titulaire de l'allocation adulte handicapés et non imposable sur le revenu, vous pouvez faire une demande de forfait Améthyste zone 4 et 5 (frais de dossier: 22€).

Si vous êtes anciens combattants ou veuves de guerre, vous pouvez demander soit le forfait Améthyste zones 1 à 5 (frais de dossier: 22€), soit 10 forfaits Mobilis (valable 1 journée gratuitement).

Médaille d'honneur du travail

Les demandes de Médaille d'honneur du travail doivent être formulées par l'employeur par voie dématérialisée.

Vous pouvez vous rendre ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Mais aussi...

- Demande de R.S.A (sur rendez-vous),
- Demande de CMU- C / ACS,
- Domiciliation, Dossier MDPH,
- Inscription navette marché de Lagny-sur-Marne,
- Inscription navette commerçants de Thorigny-sur-Marne,
- Inscription repas à domicile,
- Demande de téléalarme,
- Dossier d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie,
- Dossier d'aide sociale à l'hébergement pour personne âgée,
- Dossier d'aide sociale à l'hébergement pour personne handicapée,
- Demande d'aide financière.

En plus des formulaires de demande de logement social et de demande de médaille d'honneur du travail, les dossiers MDPH sont également mis à votre disposition à l'Accueil population !

CARTE VESTIAIRE SOLIDAIRE

Image

La municipalité de Thorigny-sur-Marne initie, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, un projet solidaire et intergénérationnel : le Vestiaire solidaire. Des bénévoles de l'association APA, ainsi que d'autres bénévoles thorigniens assureront le tri des vêtements et l'accueil aux heures d'ouverture, via une Convention de partenariat.

Les acheteurs peuvent acquérir à bas prix (1 à 5 euros), des vêtements d'enfants, de femmes, d'hommes, du linge de maison, des accessoires et des chaussures. Le vestiaire solidaire est ouvert à tous mais garde pour principal objectif de soutenir les personnes en situation de précarité ou rencontrant des difficultés ponctuelles.

Afin de venir en aide aux familles les plus précaires, des cartes prépayées peuvent être accordées en fonction des ressources et de la configuration familiale.

Le formulaire est disponible ci-dessous :

Fichier

[Formulaire - CARTE VESTIAIRE SOLIDAIRE 18.26 Ko](#)

VESTIAIRE SOLIDAIRE : 2 rue du Moustier, dans une partie des locaux de l'ancienne Poste. Il sera ouvert tous les mercredi, de 9h00 à 12h00.

CCAS

Pour l'accueil physique :
Centre Communal d'Action Sociale
4 rue du Moustier
77400 Thorigny-sur-Marne
France

- **Lundi** : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- **Mardi** : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- **Mercredi** : 8h30 - 12h
- **Jedi** : 8h30 - 12h et 15h - 17h30
- **Vendredi** : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Pour les courriers :
Centre Communal d'Action Sociale
1 rue Gambetta
77400 Thorigny-sur-Marne

[01 60 07 89 20](tel:0160078920)
ccas@thorigny.fr